

## Éditorial

Frédéric Guelton

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6744>

ISBN : 978-2-8218-1126-3

ISSN : 1965-0779

### Éditeur

Service historique de la Défense

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2011

ISSN : 0035-3299

### Référence électronique

Frédéric Guelton, « Éditorial », *Revue historique des armées* [En ligne], 265 | 2011, mis en ligne le 15 mai 2009, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/6744>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Revue historique des armées

---

# Éditorial

Frédéric Guelton

---

- 1 C'est au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, de la signature de l'ordonnance sur le recrutement militaire voulue par Richelieu en 1629 jusqu'à la nomination de Michel Le Tellier, futur marquis de Louvois, aux fonctions de secrétaire d'État à la Guerre, que la France se dote progressivement d'une armée permanente. Son effectif est fixé à environ 55 000 volontaires pour un royaume fort d'environ 22 millions d'habitants. Dans cette armée, l'apport des hommes enrôlés hors de France varie jusqu'à avoisiner le quart de l'effectif total. Ces étrangers proviennent de toute l'Europe sans que cela ne pose le moindre problème dans la mesure où le sentiment national n'existe pas encore dans son acception contemporaine. Allemands, Croates, Écossais, Irlandais, Hongrois, Polonais, Suédois, Suisses, etc. Leur nombre et leur valeur au combat leur confèrent une place de choix dans l'histoire d'une France dont ils contribuent à façonner l'identité autant que les frontières. Ils représentent également pour les historiens un sujet d'étude passionnant. Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on remarque que les seuls Suisses furent plus de 700 000 à servir la France entre le XV<sup>e</sup> siècle et la Révolution française. C'est pourquoi la revue a entrepris de consacrer à ces « *étrangers au service de la France* » deux numéros dont le premier couvre principalement les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et ne traite pas la question de la Légion étrangère.
- 2 Dès le premier article, le professeur Jean-Pierre Bois aborde la question centrale sous un angle particulier, celui des chefs militaires. Étudiant Maurice de Saxe et Woldemar de Lowendal après nous avoir rappelé qu'ils eurent d'illustres prédécesseurs avec les d'Ornano, Concino Concini ou encore Conrad de Rosen, il nous montre clairement et nous explique qu'« *il n'est pas anormal, sous l'Ancien Régime que les plus hautes fonctions soient remplies par des étrangers de naissance et de nation* ». Les cinq autres auteurs du dossier, Raymond Boissau, Jean-François Brun, Gildas Lepetit, Jacques Frémeaux et Michaël Bourlet illustrent remarquablement cette « universalité » du recrutement étranger au service de la France qui suscita en définitive des vocations dans tous les continents. Pour autant, et pour la même raison, ils n'épuisent évidemment pas le sujet. Dans un registre identique, Emmanuelle Braud nous présente les archives françaises qui évoquent la

carrière militaire de Milan Štefánik, à la fois Français et héros national de la Slovaquie actuelle. Ce faisant, elle nous rappelle que ce jeune Slovaque, alors sujet austro-hongrois obtint la nationalité française en 1912 et reçut la Légion d'honneur à titre scientifique en juillet 1914. Ce qui lui valut de commencer la Grande Guerre comme simple soldat dans un régiment d'infanterie et lui permit de la terminer comme général de brigade à titre temporaire et ministre de la Guerre de Tchécoslovaquie après avoir obtenu l'autorisation de S. Pichon, ministre des Affaires étrangères, de... conserver sa nationalité française. Notons enfin, dans un genre différent, l'article que consacre Frédéric Chauviré à l'étude tactique de la Maison du Roi sous Louis XIV. Cette étude nous rappelle fort heureusement l'importance qu'il y a à ne pas négliger l'histoire militaire tactique en en faisant un genre mineur alors que c'est elle qui nous permet le plus de nous rapprocher de l'essence de la guerre, c'est-à-dire de l'affrontement des hommes constitués en groupes organisés.